PRÉVENTION

Harcèlement sexuel et agissements sexistes au travail

27 SEPTEMBRE 2023

Le harcèlement sexuel et les agissements sexistes au travail ont des conséquences sur la santé physique et mentale des salariés. Ils peuvent également impacter le fonctionnement et l'image de l'entreprise. Il est donc important de prévenir ces risques et de proposer pour les situations urgentes des réponses rapides aux salariés victimes. Pour sensibiliser les salariés, aider les employeurs et préventeurs d'entreprise sur ce sujet, l'INRS met à disposition un kit composé de différents outils de communication : « Stop ! Harcèlement sexuel, agissements sexistes au travail. En parler peut tout changer ».

Consulter le communiqué

Voir l'infographie

Consulter le dossier web